



Compte rendu du 1^{er} conseil d'école

Date : mardi 19 octobre 2021 en présentiel

Présents :

Enseignants : Mme Girollet, Mme Bertolotti, Mme Berthelin, Mme Guillaud, Mme Bucket, Mme Mirto, Mme Gazet

ATSEM : Mme Andreys, Mme Mahi

Parents élus : Mme Arthaud, Mme David, Mme Talbot, Mme Gardet, Mme Carron, Mme Lathoud, Mme Magnin, Mme Landrault, Mme Vullierme

Municipalité : Mme Bugnon

Excusés :

M. Thenail, inspecteur de l'éducation nationale

Mme Michel, municipalité

Mme Bernard, Mme Colmar, Mme Duchassin, parents élus

M. Chinal, DDEN

1- Présentation de l'équipe pédagogique

Enseignants	Niveaux	Effectif
Magali Bucket	PS / MS	PS : 18(19) MS : 7
Muriel Guillaud	MS / GS	MS : 6 GS : 19
Stéphanie Girollet	CP / CE1	CP : 15(14) CE1 : 6
Christelle Bertolotti	CE1 / CE2	CE1 : 9 CE2 : 11
Sophie Berthelin	CE2 / CM1	CE2 : 8 CM1 : 11
Véronique Gazet	CM2	CM1 : 6 CM2 : 19
Total		135 élèves

Autres membres de l'équipe :	Fonction et missions
Annie Andreys, Maria Mahi et Edith Bayle	ATSEM Accueil des enfants Hygiène et sécurité des enfants Préparation et participation à des activités scolaires Surveillance de la sieste
Delphine Lenoble	Maîtresse E Aide des enfants en difficultés en petit groupe
Franck Celle	Psychologue scolaire Effectue des bilans scolaires ou psychologiques pour des enfants en difficultés scolaires
Mathilde Gabillet	AVS, AESH : Assistantes de vie scolaire Accompagnement et soutien dans les apprentissages, accompagnement dans la vie sociale pour les élèves ayant un PPS (projet personnalisé de scolarisation)

2- Résultats des élections :

Sur 196 inscrits, il y a eu 123 votants et 108 suffrages exprimés soit un taux de participation de 62.8 %.

Les parents d'élèves élus sont :

ARTHAUD Florence	GARDET Mélina
BERNARD Anna	LANDRAULT Laetitia
CARRON Jennifer	LATHOUD Chrystelle
COLMAR Céline	MAGNIN Aurélie
DAVID Delphine	TALBOT Sabrina
DUCHASSIN Christelle	VULLIERME Amandine

Présentation des autres membres du conseil d'école

Autres membres du conseil d'école	Fonction et missions
Les parents délégués élus	Représente tous les parents de l'école Vote du règlement intérieur de l'école, adoption du projet d'école Suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et du périscolaire (garderie, cantine)
M. Chinal	le DDEN : Délégué Départemental de l'Education Nationale Visite les écoles, est garant des principes de laïcité et d'égalité, participe aux débats et aux votes du conseil d'école
M. Thenail	Inspecteur de l'Education nationale
M. Canot, le maire ou son représentant délégué et Mme Bugnon, adjointe aux affaires scolaires	Des élus de la municipalité Responsables des locaux, du personnel communal et du financement de l'école Gestion des services périscolaires (garderie, cantine)

3- Validation du règlement intérieur :

Le règlement de l'école qui avait été élaboré lors d'un conseil d'école de l'année 2014-2015 a été modifié l'année dernière du fait que l'école est devenue obligatoire en septembre de l'année des 3 ans de l'enfant. Le règlement sans changement a été validé avec la charte informatique et la charte de la laïcité.

4- Protocole sanitaire

Il a été allégé depuis une semaine : les élèves ont le droit d'enlever le masque en intérieur. Nous sommes passés en niveau vert. Aussi au retour des vacances nous envisageons de regrouper les élèves par niveau pendant les temps de bibliothèque, histoire, géographie et sciences. La garderie regagne ses locaux dans l'école.

On rappelle que malgré le passage à un niveau vert, le rôle des parents est essentiel dans la prévention du risque covid. Si vos enfants ont des symptômes ou s'ils sont cas contact, les enfants ne doivent

pas venir à l'école.

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			

 [EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus) Août 2021


© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Août 2021

5- Sécurité à l'école

2 PPMS plans particuliers de mise en sécurité sont réactualisés :

1. 1 pour le risque majeur accidentel ou naturel
2. 1 pour le risque terroriste

5 exercices seront effectués dans l'année :

1 alerte intrusion, 3 alertes incendie, 1 alerte confinement

Une **alerte incendie** a été faite le 27 septembre, les enseignants et les enfants étaient prévenus. Tout s'est bien déroulé. De bons réflexes chez le personnel et les élèves sont en train de s'installer.

Un enfant a sans faire exprès appuyé sur un boîtier de déclenchement manuel dans l'école. Une deuxième alerte s'est donc déroulée le vendredi 16 octobre.

L'**alerte intrusion** a eu lieu le lundi 18 octobre. La directrice a déclenché l'alerte avec le bip de la direction. Toutes les classes se sont mises en sûreté dans le calme en se verrouillant sauf les PS MS car le bip n'a pas sonné l'alerte. Le bip a été testé et sera changé dans les plus brefs délais. Un test toutes les périodes sera fait pour voir si les bips fonctionnent tous. On remercie la commune pour avoir installé des verrous dans toutes les classes de l'école.

6- Activités pédagogiques complémentaires et stage de réussite :

Maternelles et élémentaires	Aide aux élèves en difficultés le midi de 11h30 à 12h ou de 12h50 à 13h20
Stages de vacances apprenantes	Organisés la semaine avant la rentrée et aux vacances d'automne avec 3 enseignantes pour 16 à 18 élèves de tous niveaux du CP au CM2 Bilan toujours positif

7- Sorties et projets de classes :

Projets culturels :

Mathias Legay, intervenant d'artiste a quitté la Basse Maurienne pour le Bassin Albertvillois.

L'école de musique essaie de trouver des solutions pour proposer aux écoles des interventions.

On espère vivement qu'un nouvel intervenant d'artiste sera recruté par le SPM car les activités proposées par Mathias en collaboration avec les enseignants étaient vraiment d'une grande richesse et permettaient aux élèves de participer à des projets qui développaient de nombreuses compétences dans de nombreux domaines. Pour l'instant, l'école de musique n'est pas en capacité de nous proposer des interventions.

Projets sportifs :

- **1^{ère} période :**

Les CP CE1 et CE1 CE2 ont eu un cycle football avec un intervenant du club d'Aiguebelle Michael Serra et deux stagiaires du club. Cette activité est gratuite. Ils sont également allés à la piscine les mardis après-midis à Gilly, activité et transport pris en charge par la commune.

Les CE2 CM1 et CM1 CM2 ont eu un cycle basket avec un intervenant du club d'Aiguebelle Rudy Laymand. Cette activité est prise en charge financièrement par la commune (20 € / heure d'intervention). Ils sont également allés à la piscine tous les vendredis après-midis.

- **2^{ème} période :**

Si le temps le permet, les CP CE1 et CE1 CE2 devraient bénéficier de l'intervention de Rudy Laymand en basket à raison de 1 h par classe et par semaine.

- **4^{ème} période :**

Jusqu'en 2020-2021, la commune prenait en charge l'activité patinoire pour les maternelle. Les enseignantes souhaiteraient pouvoir pérenniser cette action et demandent à la commune s'il est possible de continuer à la financer. Le budget est de 110 € pour le transport et 76 € de patinoire par séance et elles souhaiteraient s'y rendre sur une période soit 6 à 7 séances. Mme Bugnon soumettra la demande au conseil municipal.

Projet classe patrimoine à Paris

Ce projet concerne les élèves de CM1 et CM2 soit 36 élèves répartis sur 2 classes. Il a été présenté aux familles fin septembre. Elles ont toutes validé. La classe de découverte se déroulera au retour des vacances de printemps 2022.

Les objectifs pédagogiques sont de découvrir le patrimoine historique, culturel, scientifique et artistique de la Capitale. Le transport se fera en car et l'hébergement sera dans un centre PEP de la Capitale.

Le budget est le suivant :

Transport par les cars Pullman : 113.75 € / enfant

Forfait séjour élève pour 5 jours : 450.10 € / enfant

Total : 563.05 € / enfant

Aide de la municipalité : 100 € / élève

Aide du sou des écoles : 100 € / élève

Aide Conseil Départemental : de 0 à 84,50 € selon le quotient familial

Total pour les familles : de 278,55 € à 363,05 €

(aide supplémentaire possible par les jeunes en plein air ANCV de 15 % à 25 % du séjour pour les QF < à 900 car la commune compte moins de 2 000 habitants)

Le projet est lancé, on remercie d'ores et déjà la commune et le sou des écoles pour leur soutien financier.

8- Bilan du Sou des Ecoles :

Les bénéfices réalisés par l'association lors des différentes manifestations sont :

- Vente de plats à emporter : 1 233 €
- Vente de chocolats : 678,99 €
- Dessins d'enfants : 513,11€
- Tombola: 2 550,95 €€

Cette année l'association a financé des actions à hauteur de 5771,40 € : sorties cirque, raquettes, aquarium Lyon, moulin à guitare, Grand Filon, dictionnaires pour les CM2.

9- Bilan de la coopérative scolaire

	Débets	Crédits
Report année 2019/2020		1 450,64 €
Cotisations familles : septembre 2021		486,00 €
Equipements : - jeux cour : 226,60€ + caisses de rangement : 19,00€ - masques chirurgicaux enfants : 7,00€ - casques anti-bruits : 39,98€ - Méthode math Sophie : 239,88€ - Enceintes bluetooth (3 classes élémentaires) : 156,77€	689,23€	

Activités et bricolages : - coloriage géant CP/CE1 et CE1/CE2 : 13,98€	13,98 €	
Activités pédagogiques : - abonnements école des loisirs maternelle : 75,00€ - inscription et prix des incorruptibles élémentaires : 229,46€ - ensembles livres pour rallye lecture CP/CE1 et CE1/CE2 : 59,50€ + 5,95€	369,91€	
Actions photos de classe et calendriers :		
Classe Patrimoine Paris :		
Totaux	1 073,12 €	1 936,64 €
Solde de l'année 2021/2022 au 10/10/2021		863,52 €

10- Questions des parents :

Aucune remontée de questions ou de remarques